

Comment mieux se chauffer... et moins polluer ?

Vous avez un vieux poêle à bois ou une cheminée à foyer ouvert ?
Depuis le 9 octobre 2025, vous pouvez bénéficier
d'aides pour en changer.

Le saviez-vous ?

Valence Romans Agglo et l'Ademe (Agence de la transition écologique) mettent en place la **Prime Air Bois**.
Une aide financière destinée aux habitants
des 54 communes de l'Agglo.

Montant de l'aide

De 500 € à 1 500 € selon vos ressources.

Objectif

Vous aider à remplacer votre chauffage au bois
polluant (foyer ouvert ou équipement antérieur à 2005)
par du matériel plus performant et moins polluant.

Enjeu

Améliorer la qualité de l'air. **Attention** : Pour pouvoir
bénéficier de la Prime Air Bois, vous devrez déposer
votre dossier de demande avant toute dépense (achat
de matériel ou travaux liés à son installation).

En savoir +

Maisons de l'Habitat de Valence Romans Agglo :

> à **Valence** : 58, avenue Sadi-Carnot

> à **Romans** : 36, rue de la République

04 75 02 00 90

renovation@valenceromansagglo.fr

valenceromansagglo.fr – Menu Pratique- Rubrique Logement



Le rendement d'une
cheminée ouverte est en
moyenne de 10 % : quand
vous mettez une bûche,
90 % de l'énergie qu'elle
fournit est perdue.

Efficacité 10 %



Les poêles et inserts
modernes ont un rendement
qui varie entre 75 et 90 %.

Efficacité 75 à 90 %

Pour tout comprendre

La qualité de l'air est étroitement liée aux substances émises dans l'atmosphère par les activités humaines et par certaines sources naturelles.

Parmi les polluants principaux : les particules fines PM10 et PM2.5 émises principalement par le secteur résidentiel, et notamment par les appareils de chauffage au bois anciens ou les cheminées à foyer ouvert.

Ces particules font partie des polluants reconnus comme néfastes pour la santé et entraînant de nombreuses pathologies : affections respiratoires, maladies cardiovasculaires....

En Auvergne Rhône Alpes : 4 300 décès sont attribués chaque année à une exposition aux particules fines PM2.5.

Le saviez-vous ?

Les particules fines (PM 2.5) sont responsables des deux tiers des épisodes de vigilance pollution dans la Drôme.

46%

des émissions
de PM10

&

63%

des émissions
de PM2.5

**sont issues du chauffage au bois
dans la Drôme en 2024**